

Guide d'instructions pour le formulaire de demande d'adhésion



Ce guide d'instructions est un outil qui fournit 1) les informations que vous devez savoir sur cette demande avant de l'envoyer à INTÉGRONS et 2) l'aide avec la façon de remplir le "formulaire de demande d'adhésion".

Pour sélectionner le type de membre, s'il vous plaît, notez les points suivants:

- **Membre utilisateur consommateur :**
C'est la personne qui utilise les biens et services de la coopérative pour usage personnel ou professionnel.
Parts sociales: \$ 20 CAD
- **Membre utilisateur producteur :**
C'est une personne ou une société qui fournit des services à la coopérative.
Parts sociales: \$ 100 CAD
- **Membre soutien :**
C'est une personne ou société qui a un intérêt économique, culturel ou social dans l'atteinte de l'objet de la coopérative.
Parts sociales: \$ 100 CAD
- **Membre travailleur:**
C'est la personne qui peut effectuer tout genre de travail pour la coopérative.
Parts sociales: \$ 200 CAD

Note : pour maintenir l'état de membre active, toute personne doit faire le paiement de la cotisation annuelle après sa première année. Le montant est fixé au début de l'année par le conseil d'administration.

Étapes à suivre pour présenter une demande d'adhésion:

- Remplissez le « **Formulaire d'adhésion** » en ligne. Après l'avoir rempli, faites cliquer sur le bouton « **Envoyer** ».
- Le conseil d'administration examinera et acceptera ou rejettera la demande d'adhésion.
- Le demandeur recevra une réponse avec la décision prise par le conseil d'administration.
- Si la demande est acceptée, le nouveau membre doit effectuer le paiement des parts de qualification, selon le mode de paiement choisi.